

**PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES**

À une séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 24 février 2020 à laquelle sont présents mesdames les conseillères Esther Fortin, Manon Bougie et Solange Thibodeau, messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond et Jean Perron.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Est aussi présent monsieur Jean M^cCollough, greffier et directeur du Secrétariat général.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.

CONSTAT DU QUORUM.

OUVERTURE :

La séance est ouverte à 19 h 32.

ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION N^o 20-11792

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par le greffier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL :

RÉSOLUTION N^o 20-11793

Séance ordinaire du 10 février 2020

ATTENDU : qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et Villes*, et que le greffier est donc dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020 soit accepté tel que préparé et rédigé par le greffier.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DE PROJETS DE RÈGLEMENT ET AVIS DE MOTION :

Je Esther Fortin, conseillère, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 772-2020 concernant la division du territoire de la municipalité en 8 districts électoraux**. Le greffier mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

Je Solange Thibodeau, conseillère, donne avis qu'il sera soumis, lors d'une séance subséquente, le **Règlement numéro 773-2020 autorisant l'acquisition d'un terrain pour l'installation d'un poste de pompage pour le service d'égout sanitaire dans une partie des 77^e Rue, 78^e Rue, 10^e Avenue, 12^e Avenue et 14^e Avenue au montant de 51 000 \$ incluant les taxes nettes et les frais de financement et un emprunt du même montant**. Le greffier mentionne son objet et sa portée (Dépôt du projet de règlement).

ADOPTION DE RÈGLEMENTS :

RÉSOLUTION N° 20-11794

Adoption du Règlement numéro 754-2019

ATTENDU : que le greffier résume le règlement, en indique l'objet et sa portée;

ATTENDU : qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été déposés à la séance du 20 janvier 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement numéro 754-2019 amendant le Règlement de zonage numéro 150-2005 afin de créer une zone résidentielle de très forte densité dans la 36^e Rue entre la 8^e Avenue et la 10^e Avenue côté nord soit et est adopté par ce conseil.

QUE le texte du Règlement numéro 754-2019 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11795

Adoption du Règlement numéro 767-2020

ATTENDU : que le greffier résume le règlement, en indique l'objet et sa portée;

ATTENDU : qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été déposés à la séance du 20 janvier 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement numéro 767-2020 amendant le Règlement sur les permis et certificats numéro 148-2005 et le Règlement de zonage numéro 150-2005 relativement aux ventes de débarras soit et est adopté par ce conseil.

QUE le texte du Règlement numéro 767-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS :

RÉSOLUTION N° 20-11796

Modification du Règlement numéro 766-2019

ATTENDU : que ce conseil a adopté, à sa séance du 16 décembre 2019, le Règlement numéro 766-2019 autorisant des travaux au montant de 362 207 \$ pour l'installation d'un convoyeur à l'usine d'épuration des eaux usées et des honoraires professionnels pour le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration au montant de 1 000 000 \$ et un emprunt de 1 383 000 \$;

ATTENDU : que ce règlement a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour approbation;

ATTENDU : que le Ministère demande que les honoraires professionnels pour plans et devis et estimation pour l'agrandissement de l'usine d'épuration soient financés sur une période maximale de 5 ans;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil modifie le Règlement numéro 766-2019 en remplaçant l'article 3 par le suivant :

3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 383 000 \$ sur une période de 20 ans et une somme de 1 000 000 \$ sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11797

Approbation du paiement des comptes

ATTENDU : le rapport préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière en date du 13 février 2020, dans lequel elle recommande le paiement des comptes au montant de 1 755 430,64 \$;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE la directrice du Service des finances et trésorière Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes au montant total de 1 755 430,64 \$ couvrant la période du 31 janvier 2020 au 13 février 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11798

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le nettoyage et l'inspection télévisée de conduites sur diverses rues

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel public, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
INSPECVISION 3D INC.	110 386,99 \$
CAN-EXPLORE INC.	125 417,16 \$
VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	139 704,79 \$
AQUATECH, SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.	179 184,05 \$

RÉSOLUTION N° 20-11798 (SUITE)

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 13 février 2020 que toutes les soumissions sont conformes et que la plus avantageuse d'accepter est celle de **INSPECVISION 3D INC.**;

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 17 février 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **INSPECVISION 3D INC.** au **montant total corrigé de 110 776,34 \$** incluant toutes les taxes applicables, **pour le nettoyage et l'inspection télévisée de conduites sur diverses rues**, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE le tout soit financé à même la subvention à recevoir (TECQ), comme prévue au plan triennal d'immobilisations 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11799

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour
l'entretien des aménagements paysagers du carrefour giratoire
de la route 204 et de la route 173 – secteur 74^e Rue pour 36 mois

ATTENDU : qu'à la suite d'un appel sur invitation auprès de 4 entreprises, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>MONTANT</u>
LES SERRES ST-HONORÉ SENC	49 195,80 \$
LES JARDINS DE LA PASSION INC.	55 424,46 \$
GROUPE FERTI (FERTIBEAUCE)	75 903,75 \$

ATTENDU : que suite à l'étude des soumissions déposées par Mme Louise Côté, chef de Division – approvisionnement, celle-ci nous confirme dans un rapport en date du 14 février 2020 que toutes les soumissions sont conformes et que la plus avantageuse d'accepter est celle de **LES SERRES ST-HONORÉ SENC**;

ATTENDU : que dans ce même rapport, il est spécifié qu'une correction de montant de la plus basse soumission doit être faite pour un montant total de 48 850,89 \$ au lieu de 49 185,80 \$.

ATTENDU : que ce rapport a été déposé et discuté au comité général du 17 février 2020;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la soumission déposée par **LES SERRES ST-HONORÉ SENC** au **montant total corrigé de 48 850,89 \$** incluant toutes les taxes applicables, **pour l'entretien des aménagements paysagers du carrefour giratoire de la route 204 et de la route 173 – secteur 74^e Rue pour 36 mois**, le tout suivant la soumission déposée et les documents de soumissions lesquels font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

QUE le tout soit payable à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11800

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 169^e Rue et la 170^e Rue par Les Constructions Robert Bernard inc.

ATTENDU : que le promoteur Les Constructions Robert Bernard inc. a mandaté la firme Stantec Experts-conseils Itée pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux dans la 169^e Rue et la 170^e Rue;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimation pour la demande de prolongement des services municipaux par Les Constructions Robert Bernard inc. d'une longueur d'environ 500 mètres dans la 169^e Rue et la 170^e Rue, dossier numéro 158140034 daté du 5 février 2020 de la firme Stantec Experts-conseils Itée et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation (MELCC).

QUE le conseil s'engage également à :

- Ajouter le débit d'eaux usées au plan de compensation déjà réalisé;
- Tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion de débordements, y compris ceux liés aux redéveloppements.
- Que le conseil s'engage à entretenir les ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien du bassin de rétention.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11801

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec Les Constructions Robert Bernard inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 169^e Rue et la 170^e Rue

ATTENDU : que le promoteur Les Constructions Robert Bernard inc. demande un prolongement des services municipaux dans la 169^e Rue et la 170^e Rue, et qu'il désire être maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir avec Les Constructions Robert Bernard inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux dans la 169^e Rue et la 170^e Rue, le tout en vertu du projet d'entente joint à la présente pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11802

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue par 9179-0725 Québec inc.

ATTENDU : que le promoteur 9179-0725 Québec inc. a mandaté la firme WSP Canada inc. pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimation pour la demande de prolongement des services municipaux par 9179-0725 Québec inc. d'une longueur d'environ 528 mètres dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue, dossier numéro 191-15241-00 daté du 20 janvier 2020 de la firme WSP Canada inc. et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation (MELCC).

QUE le conseil s'engage également à :

- Ajouter le débit d'eaux usées au plan de compensation déjà réalisé;
- Tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion de débordements, y compris ceux liés aux redéveloppements.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11803

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec 9179-0725 Québec inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue

ATTENDU : que le promoteur 9179-0725 Québec inc. demande un prolongement des services municipaux dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue et qu'il désire être maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir avec 9179-0725 Québec inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux dans la 172^e Rue, la 18^e Avenue, la 20^e Avenue et la 21^e Avenue, le tout en vertu du projet d'entente joint à la présente pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11804

Acceptation des plans et estimation pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 22^e Avenue par la Maison Roy & Giguère inc.

ATTENDU : que la Maison Roy & Giguère inc. a mandaté la firme ÉQIP Solutions Experts-Conseils inc. pour la préparation des plans et estimation pour un prolongement des services municipaux dans la 22^e Avenue;

ATTENDU : la recommandation de M. Alain Roy, directeur des Services techniques à l'effet d'accepter les plans et estimation;

ATTENDU : que la Ville exigera l'ajout d'une borne d'incendie le long de la 30^e Avenue lors de la construction du branchement privé d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte les plans et estimation pour la demande de prolongement des services municipaux par la Maison Roy & Giguère inc. dans la 22^e Avenue, dossier numéro PP19-107 daté du 24 janvier 2020 de la firme ÉQIP Solutions Experts-Conseils inc. et l'autorise à les présenter au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour approbation (MELCC).

QUE le conseil s'engage également à :

- Ajouter le débit d'eaux usées au plan de compensation déjà réalisé;
- Tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion de débordements, y compris ceux liés aux redéveloppements.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11805

Acceptation d'une entente numéro 2 à intervenir avec la Maison Roy & Giguère inc. pour les travaux de prolongement des services municipaux dans la 22^e Avenue

ATTENDU : que la Maison Roy & Giguère inc. demande un prolongement des services municipaux dans la 22^e Avenue afin de raccorder le parc commémoratif et qu'il désire être le maître d'œuvre des travaux;

ATTENDU : qu'il y a lieu de conclure à cet effet une entente numéro 2;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente numéro 2 à intervenir la Maison Roy & Giguère inc. pour des travaux de prolongement de services municipaux dans la 22^e Avenue, le tout en vertu du projet d'entente joint à la présente pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents utiles et nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11806

Acceptation d'une entente de principe avec les Immeubles Raymond Roy inc. relativement à l'acquisition d'un terrain pour l'installation d'un poste de pompage

ATTENDU : que les travaux de prolongement d'égout sanitaire dans la 77^e Rue et la 78^e Rue;

ATTENDU : qu'un terrain est nécessaire pour l'installation d'un poste de pompage et les équipements requis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte l'entente de principe avec les Immeubles Raymond Roy inc. sur le lot 3 810 547 pour l'installation d'un poste de pompage et les équipements requis pour les travaux de prolongement des égouts sanitaire dans la 77^e Rue et la 78^e Rue, le tout conformément au projet d'entente, lequel projet est joint à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était au long reproduit.

QUE les frais relatifs soient payables à même le Règlement numéro 773-2020 conditionnellement à son approbation.

QUE le maire et le greffier soient tous deux autorisés à signer la présente entente et le contrat de cession qui en découlera.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11807

Approbation du rapport annuel 2019 portant sur les activités couvertes par le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

ATTENDU : l'approbation du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC Beauce-Sartigan par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2016;

ATTENDU : que le schéma prévoit l'obligation de soumettre un rapport annuel portant sur les activités couvertes par le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Esther Fortin
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil approuve le rapport annuel 2019 préparé par le Service de la sécurité incendie, lequel rapport est joint à la présente résolution comme s'il était au long reproduit et autorise qu'il soit transmis à la MRC Beauce-Sartigan.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11808

Nomination d'un représentant de la Ville sur le comité des admissions du Transport Autonomie Beauce-Etchemins

ATTENDU : qu'à titre d'organisme mandataire, la Ville doit nommer un représentant sur le comité des admissions pour un mandat d'une durée de 2 ans;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil nomme M. Claude Rodrigue à titre de représentant de la Ville sur le comité des admissions du Transport Autonomie Beauce-Etchemins pour une période de 2 ans.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11809

Nomination d'un membre sur le comité des loisirs et des sports

ATTENDU : qu'un poste est disponible au sein du comité suite à la vacance du poste de Mme Manon Tousignant;

ATTENDU : l'intérêt de Mme Claudia Turgeon à s'impliquer au sein du comité des loisirs et des sports;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
APPUYÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil confirme la nomination de Mme Claudia Turgeon à titre de membre du comité des loisirs et des sports pour la période du 24 février 2020 au 13 octobre 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11810

Embauche d'une coordonnatrice – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher une personne à titre de coordonnateur – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : la recommandation du comité de sélection à l'effet d'embaucher Mme Valérie Lapierre à titre de coordonnatrice – Camp de jour et jeunesse;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise l'embauche de Mme Valérie Lapierre à titre coordonnatrice – Camp de jour et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture, à compter du 9 mars 2020 selon les conditions de travail prévues dans la politique des employés-cadres de la Ville, classe 1 – échelon 1.

QUE deux semaines de vacances payées lui soient accordées pour l'année 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11811

Embauche d'une coordonnatrice – Ski et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture

ATTENDU : le besoin d'embaucher une personne à titre de coordonnateur – Ski et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture;

ATTENDU : la recommandation du comité de sélection à l'effet d'embaucher Mme Catherine Morin à titre de coordonnatrice – Ski et jeunesse;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise l'embauche de Mme Catherine Morin à titre coordonnatrice – Ski et jeunesse pour le Service des loisirs et de la culture, à compter du 11 mars 2020 selon les conditions de travail prévues dans la politique des employés-cadres de la Ville, classe 1 – échelon 1.

QUE deux semaines de vacances payées lui soient accordées pour l'année 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11812

Nomination d'un comité de sélection pour l'embauche d'un greffier

ATTENDU : le départ à la retraite vers le 31 décembre 2020 de M. Jean M^oCollough, directeur général adjoint et greffier;

ATTENDU : le besoin d'ouvrir un concours d'emploi pour pourvoir le poste de greffier et de nommer un comité de sélection pour évaluer les candidatures;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Tom Redmond
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil nomme monsieur le maire Claude Morin, M. Claude Poulin, directeur général et M^e Magalie Plourde, directrice du Service des ressources humaines et des Services juridiques sur le comité de sélection pour le poste de greffier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11813

Embauche d'une pompière

ATTENDU : le départ de quelques pompiers et le besoin de les remplacer;

ATTENDU : la recommandation de Mme Marie-Pierre Desjardins, chef de Division RH – Dotation et Santé-sécurité et M. Sylvain Veilleux, directeur du Service de sécurité incendie, à l'effet de procéder à l'embauche de Mme Marilyn Nadeau à titre de pompière volontaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil procède à l'embauche de Mme Marilyn Nadeau à titre de pompière volontaire, et ce, à compter du 25 février 2020, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des pompiers.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11814

Modification de la structure salariale des employés non syndiqués et d'été

ATTENDU : la recommandation préparée par Mme Carole Paquet, directrice du Service des loisirs et de la culture et par M^e Magalie Plourde, directrice des Ressources humaines et des Services juridiques à l'effet d'accepter la modification de la structure salariale des employés non syndiqués et d'été;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Manon Bougie
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil accepte la modification de la structure salariale des employés non syndiqués et d'été, laquelle structure est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si elle y était au long reproduite.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 20-11815

Mise sur pied d'un programme d'aide financière à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables

ATTENDU : la demande pour un programme d'aide financière à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables;

ATTENDU : le projet de programme d'aide financière préparé par Mme Karine Veilleux, CPA, CA, M.Sc, directrice du Service des finances et trésorière qui prévoit une aide financière d'un maximum de 50 \$ à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables pour les résidentes de Saint-Georges, et ce, à certaines conditions;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Solange Thibodeau
APPUYÉ par madame la conseillère Esther Fortin
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil adopte le programme d'aide financière à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables, lequel projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

ADOPTÉE

DÉPÔT D'UN DOCUMENT :

Liste de permis d'urbanisme et certificats

La liste des permis d'urbanisme et certificats pour le mois de janvier 2020 au montant de 7 610 600 \$ est déposée au conseil.

CORRESPONDANCE :

Un bordereau de correspondance, comprenant 1 item, est déposé au conseil.

AUTRE SUJET :

Comptes rendus des dernières réunions

Les membres du conseil résument les différentes activités auxquelles ils ont participé et présentent les activités à venir. Un compte rendu de réunion est donné par madame la conseillère Solange Thibodeau sur une rencontre avec les Amants de la scène, par monsieur le conseiller Serge Thomassin, sur le conseil d'administration du Bercaïl et par madame la conseillère Manon Bougie sur la Table régionale sur l'immigration.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Questions du conseil

Aucune.

Questions du public

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h 14, sur proposition de madame la conseillère Solange Thibodeau, appuyé par madame la conseillère Esther Fortin, la séance est levée.

CLAUDE MORIN
Maire

JEAN M^cCOLLOUGH
Greffier